

CRÉER UN EMPLOI DANS SON ASSOCIATION



Le développement d'une association sportive peut nécessiter la création d'un emploi, et donc le recrutement d'un salarié ou d'une salariée pour répondre à la croissance des activités, à la gestion des tâches administratives ou la nécessité d'un encadrement sportif professionnel. Cette décision importante engage l'association sur plusieurs aspects : financier, juridique et humain.

POURQUOI ?



Soutenir l'équipe dirigeante et bénévoles



Améliorer la qualité des activités et des services destinés aux licenciés.



Développer, structurer son association en assurant sa pérennité.



Répondre aux besoins de ses adhérents (événements, entraînements...)



Diversifier les activités et les services proposés.



Améliorer la communication et la promotion de l'association.

COMMENT ?

1

Etablir son projet et définir son besoin

2

Identifier les sources de financement possibles (subventions, sponsoring, cotisations).

3

Faire valider la création du poste par une instance dirigeante

4

Etablir la fiche de poste. Evaluer le temps de travail nécessaire. Un outil de diagnostic global est disponible [ici](#).

5

Rédiger le budget prévisionnel permet de prévoir le coût du salaire, ainsi que les charges sociales. Un outil d'estimation du coût d'une création d'emploi est disponible [ici](#).

6

Réaliser les démarches administratives liées au recrutement d'un salarié :

- Demander son immatriculation auprès de l'[URSSAF en ligne](#) ;
- Déclarer l'emploi du salarié.e avant sa prise de fonction, [à effectuer en ligne](#) ;
- Prévoyez de payer à l'URSSAF les cotisations et contributions sociales, [à effectuer en ligne](#) ;
- Rédiger le contrat de travail et ses annexes ;
- Souscrire à une assurance de responsabilité civile.
- ...

7

Procéder au recrutement du salarié, en définissant le processus de recrutement (dépôt d'annonce, CV, entretiens...) et le mettre en place.

VOTRE CHECK-LIST

- Prendre connaissance des documents mis à disposition par le comité national olympique et sportif français [en ligne ici](#).
- Se renseigner sur les dispositifs d'aide à l'emploi existant [en ligne ici](#). Des dispositifs existent à l'échelle nationale et régionale majoritairement.
- Préparer l'intégration du salarié au sein de l'association (organisation d'une réunion de présentation, remise des outils et informations nécessaires, accompagnement dans la prise de poste, définir les objectifs...).
- Gérer les aspects administratifs (paie et charges sociales, déclarations sociales, suivi des obligations légales...).
- Pour plus de renseignements, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Comité.
- Pour les questions relatives à l'emploi : emploi@ffbb.com

TOUTES LES INFOS SUR
[CNOSF.COM](https://www.cnosf.com)

